



1

CIRCUIT DU PUEY

Au départ de Saint-Martin-Vésubie (975 m)



La proximité des campagnes du Puey (prononcer «Pueil»), la douceur de leur profil et leur exposition au couchant en font une promenade appréciée au départ du village. A noter que jusqu'aux années 1950, les innombrables restanques (champs retenus par des murets en pierre sèche) du Puey se couvraient vers la fin de l'été d'une dominante jaune, couleur des céréales (blé, seigle) que l'on moissonnait avec succès. La culture de la pomme de terre, autrefois très répandue en ces lieux, complétait avec les prairies cette mosaïque inséparable de la vie agro-pastorale des hautes vallées. Une intense activité agricole animait alors cette montagne fertile et le chemin du Puey en constituait l'artère majeure, voyant défilier entre ses harmonieux murets les bêtes de somme (ânes ou mulets) chargées des précieuses récoltes. A noter que ce quartier de Saint-Martin-Vésubie est desservi depuis 1987 par une piste à vocation à la fois agricole et de Défense des Forêts Contre l'Incendie qui conduit au Puey supérieur (1 400 m).

Itinéraire

Du village, prendre au bout de la place, la rue piétonne du Dr Cagnoli qui remonte jusqu'à la balise 60. Bifurquer ensuite à droite et continuer par la petite route asphaltée (b.77) appelée «Chemin de Berthemont». Juste après le passage du torrent, à la balise 337, tourner à gauche sur le sentier sinueux qui serpente dans la forêt du Cougnetas pour atteindre le plateau du Puey (1 292 m - b.342) où l'on rejoint le chemin principal. Après une visite des campagnes où s'élèvent quelques granges nostalgiques, redescendre par le sentier qui passe sous la citerne et plonge sur le village en traversant le quartier du Puey inférieur. A plusieurs reprises (b.341, 340, 339), il coupe la piste et retrouve plus bas le chemin de Berthemont (b.339b) que l'on suit à plat sur la droite jusqu'au village distant de 1,5 km.



Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : +320 mètres / -320 mètres

Durée : 2h30

Distance : 4 km

Difficulté : Facile

Période conseillée : Avril à Décembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.